

RAPPORT SUR L'ACTION CLIMATIQUE 2025

6 mars 2026



 **ROGERS**



TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	2
NOS PROGRÈS EN MATIÈRE D'ACTION CLIMATIQUE	5
GOUVERNANCE	6
STRATÉGIE	9
GESTION DES RISQUES	14
PARAMÈTRES ET OBJECTIFS	17

INTRODUCTION

AGIR POUR LE CLIMAT ET LA RÉSILIENCE DES INFRASTRUCTURES

L'atténuation des changements climatiques et l'adaptation à ceux-ci sont demeurées l'une des priorités environnementales importantes pour Rogers en 2025, montrant leur pertinence pour nos activités, nos parties prenantes et notre environnement naturel. La fréquence et la gravité accrues des feux de forêt, des inondations et des tempêtes de verglas soulignent l'urgence de renforcer la résilience de notre infrastructure de réseau et les processus de gestion des risques.

En 2025, nous avons achevé notre analyse des scénarios de risques climatiques afin de commencer à quantifier l'impact financier potentiel de ces risques sur nos activités. En collaboration avec un cabinet d'experts-conseils externe, RSM Canada LLP (RSM), nous avons élaboré des modèles fondés sur les risques afin d'évaluer les scénarios actuels et prospectifs pour soutenir notre capacité d'intégrer les risques climatiques à la planification financière et stratégique. Notre analyse a révélé que les phénomènes météorologiques découlant des changements climatiques influent sur notre environnement opérationnel, notamment en ce qui a trait à la consommation d'énergie accrue pour la climatisation dans les sites de réseau en période de chaleur extrême. Ces impacts matériels recoupent également les risques engendrés par les politiques, comme la hausse des prix du carbone, qui fait augmenter le coût de l'électricité, du carburant et des autres intrants nécessaires au maintien de la fiabilité du réseau. À l'avenir, les renseignements tirés de notre analyse des scénarios de risques climatiques appuieront notre planification stratégique, nos décisions d'investissement et notre approche de gestion des risques, ce qui nous permettra de renforcer la résilience de notre infrastructure.

Notre engagement en matière d'action climatique repose sur notre ambition d'atteindre notre objectif de zéro émission nette de gaz à effet de serre (GES) d'ici 2050. En 2024, Rogers est devenue le premier fournisseur national au Canada à recevoir l'approbation de la Science Based Targets Initiative (SBTi) pour ses objectifs de carboneutralité fondés sur des données scientifiques.

Afin d'appuyer nos objectifs fondés sur des données scientifiques, de répondre aux attentes des parties prenantes et de gérer les occasions et risques climatiques, nous avons établi quatre secteurs d'intérêts axés sur la carboneutralité qui orientent nos mesures et nos investissements :

- Améliorer l'efficacité énergétique dans l'ensemble de nos activités
- Poursuivre la transition de notre parc de véhicules vers des modèles électriques, hybrides rechargeables et hybrides lorsque cela est possible sur le plan opérationnel, en nous appuyant sur les progrès accomplis à ce jour
- Augmenter notre utilisation de l'énergie renouvelable
- Intégrer les considérations climatiques, notamment les engagements publics des fournisseurs relativement à la réduction des émissions de carbone et les objectifs fondés sur des données scientifiques, dans notre gouvernance de l'approvisionnement et nos décisions d'achat.

En 2025, nos émissions de portée 1 et 2 fondées sur le marché ont diminué de 21 % par rapport à notre année de référence 2019, ce qui comprend une réduction de 2 % par rapport à 2024. Un vaste éventail d'activités de tierces parties et d'hypothèses relatives aux données influent sur nos émissions de portée 3, qui représentent 91 % de notre empreinte carbone totale. La diminution de 9 % de nos émissions de portée 3 sur 12 mois tient compte des divulgations des fournisseurs et des améliorations continues apportées aux méthodologies de mesure. Nous avons réduit nos émissions de portée 3 de 30 % par rapport à notre année de référence 2019. L'atteinte de nos objectifs de réduction des émissions de portée 3 continue de dépendre en partie de facteurs qui échappent au contrôle direct de Rogers, notamment notre dépendance à l'égard de certains fournisseurs essentiels.

Bien que nous poursuivions notre engagement à l'égard de nos objectifs approuvés par la SBTi, l'atteinte de ces objectifs est assujettie à des incertitudes et à des risques décrits dans le présent rapport, notamment l'évolution de la réglementation, les changements technologiques, les conditions du marché et les mesures prises par des tiers.

Notre Comité directeur en matière de changements climatiques a supervisé les progrès tout au long de l'année afin de renforcer nos divulgations sur le climat et de soutenir l'intégration continue des considérations climatiques dans la

Notre objectif de zéro émission nette approuvé par la SBTi constitue un élément important de notre stratégie face aux changements climatiques et renforce notre engagement à améliorer la résilience au Canada. Les émissions de gaz à effet de serre représentent le plus grand facteur de changement climatique. Rogers continuera de faire progresser ses engagements environnementaux afin de réduire son empreinte sur la planète.

*- Navdeep Bains
Chef de la direction des Affaires de
l'entreprise*

planification et les activités de l'entreprise. Au cours de l'année, le comité a fait progresser les processus internes de suivi et de gouvernance afin de mieux saisir les tendances de la consommation d'énergie et des émissions associées aux investissements en capital et aux efforts de décarbonation opérationnelle.

Ensemble, ces efforts témoignent de notre approche continue visant à intégrer les considérations climatiques à la prise de décisions, à renforcer la résilience du réseau et à faire progresser des mesures pratiques tenant compte des risques en vue de réduire les émissions de carbone à l'avenir. Nous reconnaissons également que les changements climatiques et la durabilité sont de plus en plus pertinents pour nos activités, notre clientèle, nos fournisseurs et les autres parties prenantes.

À PROPOS DE ROGERS

Rogers est la référence canadienne en matière de communications, de sport et de divertissement. Nos actions sont inscrites à la Bourse de Toronto (TSX) sous les symboles RCI.A et RCI.B et à la Bourse de New York (NYSE) sous le symbole RCI.

La quasi-totalité de nos activités et de nos ventes a lieu au Canada. Notre personnel hautement qualifié et diversifié compte environ 25 000 employés. Notre siège social est situé à Toronto, en Ontario, et nos nombreux bureaux sont répartis à l'échelle du Canada. Rogers est une solide entreprise nationale qui investit au Canada; nous nous engageons à intégrer des pratiques durables à notre façon de mener nos affaires. Vous trouverez plus d'information sur nos activités sur notre [site web](#).

COLLABORATION DANS L'INDUSTRIE ET RAPPORTS TRANSPARENTS SUR LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Rogers fait preuve d'ambition en matière de climat en participant à des forums de collaboration dans l'industrie et en divulguant ses renseignements sur l'environnement de façon transparente. Ces collaborations et divulgations soutiennent l'innovation, l'apprentissage collectif et la comparabilité des rapports sur le climat, contribuant ainsi aux efforts de décarbonation plus vastes de l'industrie. En travaillant en collaboration avec nos pairs et les parties prenantes, nous cherchons à renforcer notre compréhension des pratiques émergentes ainsi qu'à progresser vers l'atteinte de notre ambition de carboneutralité et de nos objectifs fondés sur des données scientifiques. Voici des exemples de nos collaborations :

		
Global System for Mobile Communications Association (GSMA)	Carbon Disclosure Project (CDP)	Canadian Business for Social Responsibility (CBRS)
Rogers est membre et participante active du Groupe de travail sur l'action climatique de la GSMA et des groupes de travail sur la circularité et la biodiversité afin de faire progresser l'action climatique responsable dans l'industrie des télécommunications à l'échelle mondiale.	Rogers maintient son engagement de longue date à faire preuve de transparence en ce qui a trait aux occasions et risques climatiques grâce à sa participation aux demandes de divulgation annuelle du CDP, qui sont accessibles au public.	Rogers est membre et participante active de la CBRS, ainsi que membre fondatrice de la Canadian Telco decarbonization Alliance (CTDA) de la CBRS, dans le but de promouvoir l'engagement responsable des entreprises et des fournisseurs dans le secteur des télécommunications.

CADRES DE PRÉSENTATION DE RAPPORTS POUR ORIENTER NOTRE DIVULGATION

Pour présenter nos informations sur la durabilité et l'impact social, nous tenons compte des normes et des cadres de la Global Reporting Initiative (GRI), du Sustainability Accounting Standards Board (SASB), du Forum économique mondial (FEM) et du Protocole des GES. Nous avons préparé nos informations de 2025 relatives à la durabilité et à l'impact social en consultant les normes IFRS S1, *Obligations générales en matière d'informations financières liées à la durabilité*, et IFRS S2, *Informations à fournir en lien avec les changements climatiques*, publiées par le Conseil des normes internationales d'information sur la durabilité (International Sustainability Standards Board – ISSB).

Nos rapports de 2025 ont été préparés selon des critères internes éclairés par les normes de la GRI, en référence aux normes de la SASB, et nous poursuivons notre volonté d'améliorer nos divulgations en tenant compte des IFRS et du Conseil canadien des normes d'information sur la durabilité (CCNID).

Le présent rapport a pour but de fournir à nos parties prenantes un aperçu transparent de notre approche visant à cerner, à évaluer et à gérer les possibilités et risques climatiques.

À PROPOS DU PRÉSENT RAPPORT

Les données compilées relativement à la durabilité et à l'impact social sont tirées des activités menées par Rogers Communications Inc. (Rogers) au Canada. Il s'agit d'un résumé des efforts que nous avons déployés en 2025 et des progrès que nous avons accomplis en ce qui a trait à nos priorités stratégiques. Le 1^{er} juillet 2025, Rogers a acquis la part de 37,5 % de BCE Inc. dans Maple Leaf Sports & Entertainment Ltd. (MLSE). Les résultats des activités de MLSE acquises ne sont pas présentés dans ce rapport.

Notre rapport climatique de 2025 met en lumière notre approche visant à gérer les risques, les possibilités et les impacts climatiques. Nous y présentons les progrès réalisés en 2025 ainsi que les prochaines étapes, classées selon les quatre piliers clés de la norme IFRS S2, qui sont en phase avec les piliers établis précédemment par le Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques (GIFCC)¹. Sauf indication contraire, les renseignements contenus dans le présent rapport concernent la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2025. Le présent rapport est à jour en date du 6 mars 2026.

Le présent rapport doit être lu conjointement avec le Rapport de gestion de 2025 et nos [Données supplémentaires 2025](#).

Les termes *nous*, *notre*, *nos*, *Rogers*, *Rogers Communications* et *la Société* désignent Rogers Communications Inc. et ses filiales. Le terme *RCI* s'entend de l'entité juridique Rogers Communications Inc., à l'exclusion de ses filiales. Rogers détient également des participations dans divers placements et entreprises.

Les marques et les logos Xfinity sont des marques de commerce de Comcast Corporation, utilisées sous licence. © 2026 Comcast. Les marques de commerce de Rogers mentionnées dans le présent Rapport sur l'action climatique sont la propriété de Rogers Communications Inc. ou d'une société de son groupe, ou sont utilisées sous licence. Le présent Rapport sur l'action climatique pourrait également faire mention de marques de commerce appartenant à d'autres tierces parties. Il est possible que les marques de commerce mentionnées dans le présent Rapport sur l'action climatique soient inscrites sans le symbole ^{MC}. © 2026 Rogers Communications Inc.

À PROPOS DES ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Le présent rapport contient des « énoncés prospectifs » et des « renseignements prospectifs », au sens des lois sur les valeurs mobilières applicables (ensemble, les « énoncés prospectifs »), et des hypothèses concernant, notamment, les activités, les opérations ainsi que la performance et la situation financières de la Société, qui ont été approuvées par la direction à la date du présent rapport. Ces renseignements prospectifs et ces hypothèses comprennent, notamment, des énoncés sur nos objectifs et nos stratégies pour les atteindre ainsi que des énoncés sur nos opinions, plans, attentes, prévisions, estimations ou intentions.

Les renseignements prospectifs :

- incluent habituellement des termes comme *prévoir*, *supposer*, *croire*, *avoir l'intention de*, *estimer*, *planifier*, *projeter*, *objectifs*, *perspectives*, *cibles* et d'autres expressions semblables;
- comprennent les conclusions, prévisions et projections fondées sur nos stratégies et nos objectifs actuels ainsi que sur des estimations, des attentes, des hypothèses et d'autres facteurs que nous avons jugés raisonnables au moment de leur formulation, mais qui pourraient se révéler incorrects;
- ont été approuvés par des membres de notre direction à la date du présent rapport.

Il est recommandé aux lectrices et lecteurs de ne pas se fier indûment à ces énoncés prospectifs, puisque divers facteurs pourraient faire en sorte que les événements et les résultats ultérieurs réels diffèrent grandement de ceux qui sont formulés dans les renseignements prospectifs. En conséquence, nos rapports environnementaux entrent dans la portée de l'avis de non-responsabilité et demeurent assujettis aux hypothèses et aux facteurs de risque indiqués dans le Rapport annuel aux actionnaires 2025 ([Rapport annuel 2025](#)) de Rogers, qui a été déposé auprès des autorités en valeurs mobilières et est accessible sur les sites web sedarplus.ca, sec.gov et aproposde.rogers.com/relations-avec-les-investisseurs.

Les renseignements prospectifs contenus dans le présent rapport décrivent nos attentes en date de la publication et pourraient changer avec le temps. Nous ne sommes pas tenus (et nous déclinons expressément toute obligation) de mettre à jour ou de modifier les énoncés contenant de l'information prospective, les facteurs ou les hypothèses qui les sous-tendent, que ce soit à la suite de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou autrement, sauf si la loi l'exige. Les mises en garde formulées aux présentes visent l'ensemble des renseignements prospectifs contenus dans le présent rapport.

¹En 2023, le GIFCC s'est acquitté de ses obligations et a été dissous. L'IFRS Foundation a pris en charge le suivi de la progression des divulgations liées au climat des entreprises.

NOS PROGRÈS EN MATIÈRE D'ACTION CLIMATIQUE

Nous résumons ci-dessous les progrès que nous avons accomplis en soulignant nos efforts continus visant à réduire les émissions dans l'ensemble de nos activités et de notre chaîne de valeur, le cas échéant, grâce à l'efficacité énergétique, aux énergies renouvelables et aux technologies à faible émission de carbone, le tout à l'appui de nos objectifs de carboneutralité fondés sur des données scientifiques.

Notre engagement à nous attaquer aux changements climatiques est ancré dans notre histoire et nos valeurs. Depuis la création de notre politique environnementale au milieu des années 1990, nous avons pris des mesures proactives pour réduire notre impact environnemental et promouvoir des pratiques durables. En 2007, nous avons évalué pour la première fois les émissions de GES à l'échelle de l'entreprise (portées 1 et 2, ainsi qu'une partie des émissions de portée 3), puis nous avons divulgué des renseignements concernant les possibilités et risques climatiques au moyen du questionnaire mondial du CDP, des demandes des investisseurs et des rapports annuels. Nous avons atteint notre ancien objectif de réduction de 25 % des émissions de GES par rapport aux niveaux de 2011 en 2020, soit cinq ans plus tôt que prévu, ce qui témoigne de notre engagement en matière de durabilité. Au cours des dernières années, nous avons poursuivi sur cette lancée en investissant dans des initiatives d'efficacité énergétique et d'énergie renouvelable et en devenant le premier fournisseur national au Canada à faire approuver ses objectifs de zéro émission nette de GES par la SBTi.

Ce qui a été accompli

Premières années

- Première évaluation de l'inventaire des émissions de GES (2007)
- Première soumission du CDP sur les changements climatiques (2008)
- Seule entreprise canadienne à participer au nouveau Protocole des GES du World Resource Institute pour mesurer le cycle de vie des produits (2010)
- Première année d'une assurance limitée de tierces parties à l'égard des émissions de GES de portée 1 et 2 (2012)
- Établissement du premier objectif de réduction des émissions de GES de portées 1 et 2 (2013) : réduction de 25 % par rapport aux niveaux de 2011 d'ici 2025



2020

- Atteinte de l'objectif de réduction des émissions de GES (portée 1 et 2) de 25 %, cinq ans avant la date prévue



2022

- Établissement d'un objectif de réduction des émissions de GES fondé sur des données scientifiques par l'entremise de la SBTi
- Adhésion à la campagne « Business Ambition for 1.5 degree »
- Participation à un accord d'achat d'énergie solaire renouvelable virtuel en Alberta (environ 58 000 MWh par année)
- Mise en place d'énergie renouvelable sur place aux installations de réseaux sans-fil



2023

- Mobilisation du conseil sur notre stratégie de gestion des changements climatiques et d'énergie renouvelable
- Plan de travail du SBTi mis à jour aux fins d'approbation
- Mobilisation des fournisseurs de niveau 1 dans le cadre de notre sondage sur les pratiques d'approvisionnement éthiques, favorisant l'atteinte des objectifs de la SBTi
- Collaboration avec des pairs de l'industrie pour élaborer une approche commune de mobilisation de la chaîne d'approvisionnement dans l'industrie des télécommunications
- Mise en place de notre infrastructure de recharge des véhicules électriques pour la flotte afin de prendre en charge les commandes de VE et de VHR



2024

- Obtention de l'approbation de la SBTi pour nos objectifs à court terme et de carboneutralité
- Expansion de notre Comité directeur en matière de changements climatiques
- Mise en place d'une analyse quantitative de scénarios climatiques avec modélisation détaillée



Engagements actuels

2025

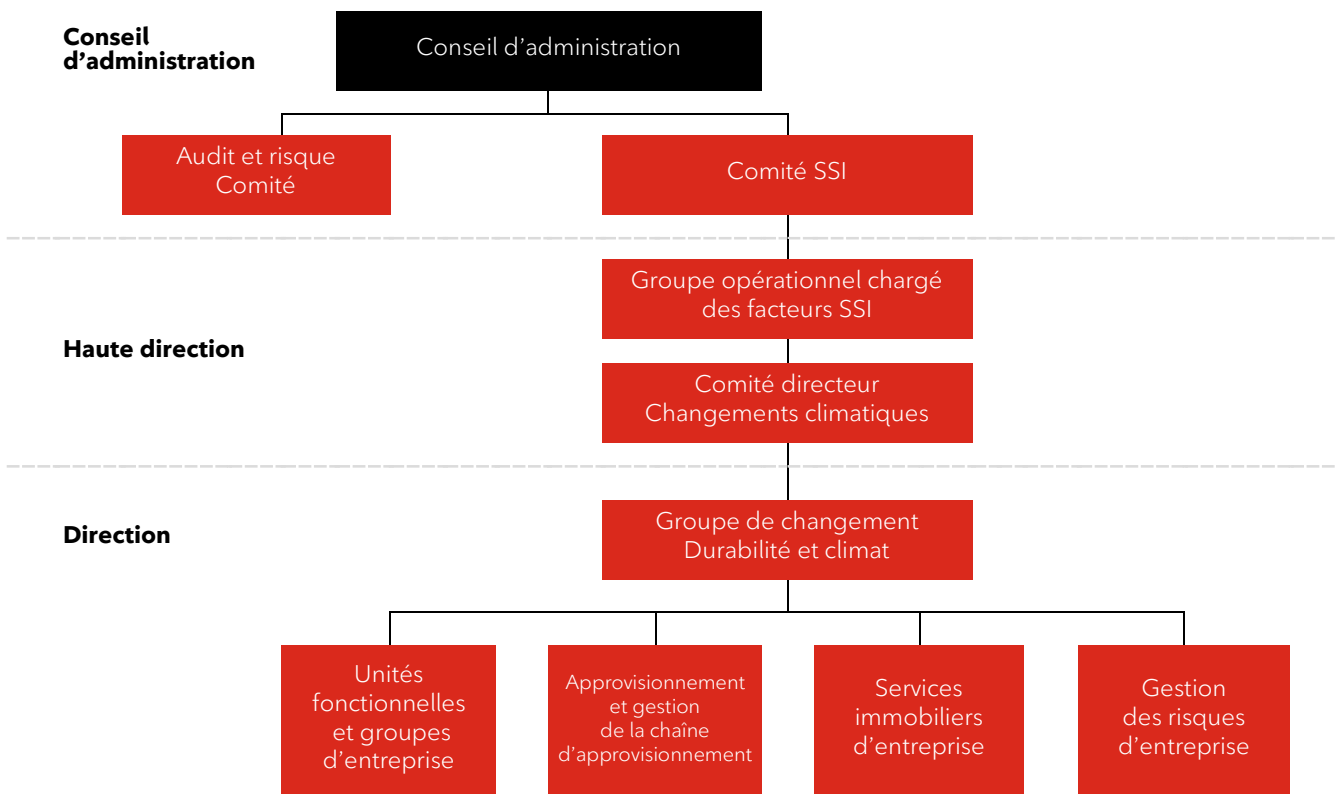
- Peaufinage de nos prévisions d'émissions pour 2030, grâce aux renseignements recueillis dans l'ensemble de nos activités, tout en améliorant la mesure des efforts de décarbonation
- Analyse quantitative des scénarios climatiques avec RSM
- Surveillance de la progression de l'adoption d'objectifs fondés sur des données scientifiques dans le cadre de nos efforts plus vastes de gouvernance de la chaîne d'approvisionnement et de suivi des données visant à atteindre notre objectif de portée 3 à court terme approuvée par la SBTi

GOUVERNANCE

AMÉLIORER LA RESPONSABILISATION À L'ÉGARD DES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Notre approche de gouvernance est conçue pour faciliter la surveillance et la prise de décisions sur les questions climatiques au sein du conseil d'administration (le « Conseil »), de la haute direction et des équipes interfonctionnelles et de gestion de RCI. Le processus formel de surveillance de la durabilité et de l'impact social, y compris les questions climatiques, incombe au Conseil et à notre équipe de la haute direction. Notre chef de la direction est responsable de la durabilité et de l'impact social du point de vue de la gestion et est appuyé par le chef de la direction des Affaires de l'entreprise et par un groupe opérationnel chargé de la durabilité et de l'impact social (SSI). Pour en savoir plus sur notre Conseil et ses comités, consultez aproposde.rogers.com/relations-avec-les-investisseurs.

STRUCTURE DE GOUVERNANCE À L'ÉGARD DES CHANGEMENTS CLIMATIQUES



SURVEILLANCE PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le conseil d'administration supervise la conduite des activités et des affaires de la Société, y compris les enjeux climatiques qui touchent les finances, la réglementation ou la réputation (comme les possibilités et risques climatiques). Le Conseil continue de recevoir périodiquement des mises à jour climatiques, notamment sur les progrès accomplis en vue de l'atteinte des objectifs fondés sur des données scientifiques. Ces mises à jour sont ensuite prises en compte dans le cadre de nos processus de planification stratégique et financière. En 2025, le Conseil a reçu une mise à jour sur l'état d'avancement de notre analyse des scénarios de risques climatiques, laquelle a fourni des renseignements sur l'augmentation importante des incidents attribuables aux conditions météorologiques, sur les impacts régionaux de certains types d'incidents météorologiques et les risques de transition importants. Trois membres du conseil possèdent une expérience fonctionnelle de la durabilité et de l'impact social qui leur permet de superviser efficacement la gestion des possibilités et risques en matière de durabilité et de changements climatiques. Pour en savoir plus sur les compétences du Conseil, consultez la [circulaire de sollicitation de la direction de 2025](#).

Le Conseil délègue certaines de ses responsabilités de surveillance à ses comités. Le Comité de la durabilité et l'impact social (SSI) du conseil d'administration et le Comité d'audit et de risque se concentrent particulièrement sur nos politiques, stratégies et divulgations (notamment liées au climat) en matière de SSI.

Comité d'audit et de risque

Le Comité d'audit et de risque se compose de quatre personnes dans un rôle d'administratrice ou d'administrateur, toutes indépendantes. Le Comité d'audit et de risque examine nos principaux risques et tendances dans tous les secteurs (p. ex. sécurité de l'information, cybersécurité, finances, données, confidentialité, impact environnemental, sécurité physique, nouvelles initiatives d'affaires) et l'adoption par la direction des politiques et des procédures visant à gérer les risques. Grâce aux mises à jour apportées à notre cadre de gestion des risques d'entreprise (GRE), le Comité d'audit et de risque

reçoit des mises à jour sur les risques de l'entreprise tous les trimestres et sur nos programmes de continuité des activités et de reprise après sinistre tous les ans. Consultez la section [Gestion des risques](#) pour en savoir plus. Le mandat du Comité d'audit et de risque se trouve à l'adresse aproposde.rogers.com/relations-avec-les-investisseurs/articles-et-documents-de-gouvernance-dentreprise.

Comité de la durabilité et de l'impact social

Le Comité SSI se compose de quatre administrateurs, dont trois sont indépendants. Le comité aide le Conseil à s'acquitter de ses responsabilités de surveillance des politiques, des stratégies et des programmes environnementaux pertinents pour la durabilité et d'impact social, ainsi que des mesures que la Société peut prendre pour être une citoyenne responsable. En 2025, le Comité SSI a passé en revue une mise à jour de nos plans visant à atteindre notre nouvel objectif de réduction des émissions de GES fondé sur des données scientifiques et continue de recevoir des mises à jour sur le plan stratégique connexe. Le mandat du Comité SSI se trouve à l'adresse aproposde.rogers.com/relations-avec-les-investisseurs/articles-et-documents-de-gouvernance-dentreprise.

HAUTE DIRECTION

Les membres de notre équipe de la haute direction supervisent l'évaluation et la gestion des occasions et risques climatiques. L'équipe de la haute direction examine les politiques de GRE (notamment le risque climatique) et les transmet au Comité d'audit et de risque aux fins d'approbation définitive, afin d'assurer l'harmonisation avec les normes de gouvernance de l'entreprise. Des responsabilités rattachées au climat à l'échelon de la haute direction ont été confiées au groupe opérationnel chargé des facteurs SSI et au Comité directeur en matière de changements climatiques.

Groupe opérationnel chargé des facteurs SSI

Le groupe opérationnel chargé des facteurs SSI est composé de membres de la direction de différentes unités fonctionnelles et est présidé par notre chef de la direction des Affaires de l'entreprise. Il est chargé de faire progresser les priorités en matière de durabilité et d'impact social dans l'ensemble de l'entreprise. Le groupe opérationnel chargé des facteurs de durabilité et d'impact social reçoit des mises à jour sur les occasions et risques climatiques que lui transmet le Comité directeur en matière de changements climatiques.

Comité directeur en matière de changements climatiques

Le Comité directeur en matière de changements climatiques – composé principalement de représentants issus de la direction et de la vice-présidence dans l'ensemble de notre entreprise – rend compte des progrès accomplis et formule des recommandations à l'intention du groupe opérationnel chargé des facteurs de durabilité et d'impact social et de la haute direction. Le comité est présidé par le directeur, Changements climatiques et durabilité. Le comité est chargé de superviser notre approche en matière de changements climatiques et de mobiliser les équipes et les ressources à l'échelle de l'entreprise pour atteindre nos objectifs climatiques.

Le comité se réunit tout au long de l'année, tant collectivement qu'en sous-groupes, en fonction de secteurs de responsabilité précis, notamment l'efficacité énergétique, la chaîne d'approvisionnement, la transition vers les véhicules électriques et l'énergie renouvelable. Afin d'améliorer l'exécution de notre stratégie, les membres du comité supervisent également la mise à jour de nos prévisions en matière d'émissions et la collecte d'occasions de réduction des émissions à l'échelle de l'entreprise afin de tirer parti de notre feuille de route vers la carboneutralité pour 2030 et d'appuyer l'élaboration de notre inventaire des émissions de GES.

DIRECTION

Des membres de la direction de plusieurs unités fonctionnelles sont chargés de détecter et de signaler les nouveaux risques climatiques opérationnels, lesquels sont ensuite passés en revue et traités par leurs gestionnaires. Pour obtenir de plus amples renseignements sur ce processus, consultez la section *Gestion des risques*. Les responsabilités liées aux changements climatiques sont intégrées à nos activités et tiennent compte du lien essentiel entre l'efficacité énergétique, la décarbonation et la réduction des coûts. En pilotant ces initiatives, nous nous attaquons également à la conformité réglementaire tout en faisant progresser nos objectifs généraux de développement durable. Les principales fonctions de la direction comprennent les suivantes :

Services immobiliers d'entreprise

Les Services immobiliers d'entreprise jouent un rôle essentiel dans notre stratégie de lutte contre les changements climatiques en gérant notre portefeuille immobilier, notamment en optimisant l'utilisation des locaux et en intégrant des initiatives de développement durable pour soutenir les activités commerciales. Les membres de l'équipe Services immobiliers d'entreprise sont également responsables de la détermination et de l'affectation des budgets d'investissement et des budgets opérationnels pour les initiatives de réduction de la consommation d'énergie et de décarbonation dans l'ensemble de nos bâtiments, ainsi que du soutien opérationnel grâce à la collaboration avec notre équipe Gestion des installations.

Groupe Durabilité et changements climatiques

Le groupe Durabilité et changements climatiques (auparavant, le groupe Énergie et durabilité) fait partie des Services immobiliers d'entreprise. Le groupe Durabilité et changements climatiques dirige l'élaboration et l'exécution de stratégies de durabilité environnementale et de climat harmonisées avec les priorités de l'entreprise et les meilleures pratiques. Afin

d'atteindre les objectifs à court terme et les objectifs de zéro émission nette de GES, l'équipe collabore avec les unités fonctionnelles pour mettre en œuvre des initiatives de réduction dans tous les secteurs d'intérêt stratégique. Ses principales responsabilités sont la supervision du rendement en matière de durabilité à l'échelle de l'entreprise, la surveillance des progrès en matière d'émissions et la formulation de recommandations aux leaders sur les mesures de décarbonation. Le groupe dirige également la production de rapports sur les changements climatiques et l'environnement, met à jour les politiques visant à intégrer la durabilité, met en œuvre des programmes et des investissements en capital, et mobilise les employés afin de les sensibiliser à la durabilité et de favoriser une culture en ce sens.

Unités fonctionnelles et groupes de l'entreprise

Les responsabilités climatiques au sein de Rogers sont intégrées à plusieurs services de l'entreprise, ce qui témoigne de l'importance stratégique de l'intendance environnementale dans la gestion des risques et la création de valeur. En intégrant les considérations climatiques à l'ensemble de l'entreprise, nous favorisons une approche coordonnée pour cerner les occasions de réduction des émissions, atténuer les risques tant réglementaires que réputationnels et améliorer la résilience à long terme. Cette harmonisation interfonctionnelle permet à Rogers de répondre de façon proactive aux attentes changeantes en ce qui concerne la situation climatique tout en stimulant l'innovation et les gains d'efficacité qui soutiennent ses objectifs de décarbonation.

Gestion des risques d'entreprise (GRE)

L'équipe GRE effectue annuellement une évaluation interfonctionnelle qui couvre les risques matériels liés au climat pour nos activités, notre infrastructure et notre chaîne d'approvisionnement. De plus, cette équipe rencontre les unités fonctionnelles tous les trimestres pour examiner et mettre à jour les risques préalablement détectés. En 2025, l'équipe GRE a signalé au Comité SSI et à l'équipe de la haute direction les risques liés aux changements climatiques que ce processus a permis de détecter.

Approvisionnement et gestion de la chaîne d'approvisionnement

L'équipe responsable de l'approvisionnement et de la gestion de la chaîne d'approvisionnement joue un rôle essentiel en intégrant la durabilité et les considérations climatiques dans les pratiques d'approvisionnement et de gestion des fournisseurs ainsi qu'en garantissant une conduite responsable et éthique des affaires dans l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement. Cette équipe est responsable notamment de l'intégration des principes climatiques et de durabilité aux politiques d'approvisionnement et aux contrats, entre autres par l'utilisation d'outils de surveillance des fournisseurs. Elle maintient la transparence grâce à la production de rapports et à l'engagement des parties prenantes, tout en favorisant la participation des fournisseurs aux programmes de gouvernance qui respectent notre Code de déontologie des fournisseurs.

À l'appui de notre stratégie et de nos engagements en matière de changements climatiques, l'équipe élabore et peaufine son approche de surveillance et de collaboration avec les fournisseurs concernés en ce qui a trait aux engagements de nature climatique divulgués publiquement, notamment les objectifs de réduction des GES fondés sur des données scientifiques et harmonisés avec les objectifs approuvés par la SBTi. Cette approche comprend l'intégration des facteurs de risque climatiques dans l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement et le suivi des divulgations des fournisseurs afin d'éclairer la gouvernance et la production de rapports. Conformément à nos objectifs approuvés par la SBTi, nous visons à ce que, d'ici 2029, les fournisseurs représentant 80 % de nos dépenses en biens et services achetés ainsi qu'en immobilisations aient établi leurs propres objectifs de réduction des émissions de GES fondées sur des données scientifiques. Pour en savoir plus, consultez Engagement de la chaîne d'approvisionnement dans la section [Stratégie](#).

Bien que nous nous engagions auprès des fournisseurs au moyen de mécanisme de gouvernance, d'harmonisation des politiques et de surveillance, nous n'avons pas d'emprise sur leurs décisions opérationnelles ni sur leurs émissions réelles. Dans certains cas, nous pouvons dépendre de fournisseurs essentiels, peu importe leurs émissions.

PROCHAINES ÉTAPES

Nous comprenons l'importance de jeter des bases de gouvernance, de surveillance et de responsabilisation solides afin de demeurer résilients et prospères en cette période d'évolution rapide du climat. Nous continuerons de renforcer la gouvernance et la responsabilisation climatiques afin de faire progresser notre stratégie de carboneutralité avec nos principaux objectifs futurs, notamment :

- Faire appel au conseil, au Comité SSI et au Comité directeur en matière de changements climatiques pour superviser les progrès vers l'atteinte de nos objectifs approuvés par la SBTi et intégrer les considérations climatiques au processus décisionnel à l'échelle de l'entreprise.
- Maintenir une exécution interfonctionnelle en favorisant la collaboration entre les unités fonctionnelles afin de mettre en œuvre des initiatives de réduction des émissions et de peaufiner notre feuille de route vers la carboneutralité.
- Continuer de mobiliser nos employés et de les inviter à appuyer les programmes et les initiatives d'efficacité énergétique et de décarbonation, ainsi qu'élargir les programmes de jardin pour les pollinisateurs afin d'améliorer leur compréhension du rôle de la biodiversité dans l'adaptation climatique.

STRATÉGIE

NOTRE ENGAGEMENT EN MATIÈRE DE CARBONEUTRALITÉ

Notre stratégie en matière de changements climatiques est ancrée dans notre engagement relatif à la SBTi visant à atteindre la carboneutralité d'ici 2050. Grâce à l'approbation de nos objectifs de carboneutralité par la SBTi en 2024, nous avons harmonisé notre stratégie avec les objectifs climatiques mondiaux, notamment en appuyant les efforts visant à limiter l'augmentation de la température à 1,5 °C. Cet engagement dépasse la conformité : il vise la résilience, l'innovation et la création de valeur à long terme pour notre clientèle, nos communautés et nos actionnaires.

NOS ENGAGEMENTS POUR LE CLIMAT

ÉMISSIONS DE PORTÉES 1 ET 2 (court terme)



Réduire nos émissions absolues de GES de portées 1 et 2 de 50,2 % d'ici 2030 par rapport à notre année de référence 2019

ÉMISSIONS DE PORTÉE 3 (court terme)



Consacrer 80 % de nos dépenses auprès des fournisseurs* à ceux ayant des objectifs fondés sur des données scientifiques d'ici 2029

CARBONEUTRALITÉ D'ICI 2050



Réduire nos émissions absolues de GES de portées 1, 2 et 3 de 90 % d'ici 2050 par rapport à notre année de référence 2019

*Comprend les dépenses en produits et services achetés, et en immobilisations.

HARMONISER NOS INITIATIVES AVEC LES IMPACTS, LES POSSIBILITÉS ET LES RISQUES CLIMATIQUES DÉTECTÉS

La compréhension des répercussions des risques matériels et de transition liés au climat éclaire la façon dont nous gérons nos priorités stratégiques et nos initiatives de réduction des émissions. En nous appuyant sur les travaux entrepris à la fin de 2024, nous avons fait appel à RSM en 2025 pour effectuer une analyse des scénarios de risques climatiques au sein de l'entreprise, qui comprend une évaluation qualitative et quantitative des impacts de nombreux scénarios d'augmentation de la température mondiale, notamment le scénario RCP 1.9 (ou SSP1-1.9) pour les hausses de 2 °C ou moins, ainsi que les scénarios SSP2 et SSP5 pour les hausses supérieures à 2 °C, à l'aide de modèles de risque avancés. Cette analyse nous a permis de commencer à intégrer des considérations financières liées au climat à nos processus décisionnels et d'améliorer notre compréhension de l'impact que pourraient avoir les occasions et risques climatiques sur nos activités. À mesure que nous progressons, nous nous attendons à ce que ces renseignements facilitent nos processus de planification stratégique en éclairant nos décisions d'investissement et en améliorant les stratégies de gestion des risques afin de renforcer la résilience des infrastructures au fil du temps. À court terme, le travail accompli au cours de la dernière année appuiera également nos efforts visant à évaluer et à optimiser la couverture d'assurance ainsi qu'à améliorer la planification des interventions en cas d'incident.

Notre compréhension actuelle des possibilités et des risques climatiques est éclairée par une évaluation qualitative et quantitative des risques et un engagement interfonctionnel à l'égard de nos initiatives de réduction des émissions, notamment l'efficacité énergétique, la résilience des infrastructures, les produits et services à faible émission de carbone et la transparence relativement aux questions climatiques. Lorsque nous définissons des initiatives de soutien à la gestion des risques liés aux changements climatiques, nous prenons en considération les horizons temporels pertinents pour nos activités, qui peuvent comprendre le court terme (1 à 3 ans), le moyen terme (3 à 5 ans) et le long terme (5 à 10 ans). Nous avons pris en compte un éventail de risques liés aux changements climatiques qui ont été regroupés dans les catégories suivantes : risques des phénomènes météorologiques soudains; risques des conditions météorologiques persistantes; risques liés aux politiques, à la réglementation et au marché; risques technologiques et risques réputationnels. Ces catégories sont définies ci-dessous :

Risques matériels

Risque	Description	Initiatives de gestion des risques
Risques des phénomènes météorologiques soudains (court terme)	La gravité et la fréquence croissantes des phénomènes météorologiques extrêmes, comme les ondes de tempête, les feux de forêt, les cyclones et les inondations, posent des risques importants pour nos activités. Ces événements peuvent endommager les tours de téléphonie cellulaire, perturber les centrales électriques et entraîner des pannes de courant, ce qui peut conduire à des interruptions des activités, à des problèmes dans la chaîne d'approvisionnement et à l'augmentation des coûts d'investissement ou d'exploitation, notamment des mesures d'adaptation.	Renforcer la résilience des infrastructures grâce à ce qui suit : - Des mesures de continuité des activités comme la surveillance continue du réseau, le chevauchement des zones de couverture, les ententes d'itinérance conjointes en cas d'urgence et les tours de téléphonie mobile pour assurer la continuité du service pendant les interruptions. - Des plans de reprise après sinistre conçus pour les pires scénarios et adaptés aux conditions locales. - La gestion des risques de feux de forêt, notamment un programme de détection et d'évaluation fondé sur l'IA au moyen de capteurs, de drones et de systèmes par satellite. - La plantation de 100 000 arbres dans des zones incendiées en 2025 grâce à notre partenariat avec Arbres Canada.

Risque	Description	Initiatives de gestion des risques
Risques des conditions météorologiques persistantes (long terme)	Les tendances climatiques à long terme, comme l'augmentation des températures et des précipitations, pourraient avoir un impact sur la connectivité sans-fil et endommager les infrastructures essentielles. Ces changements pourraient entraîner des dépenses plus élevées pour les systèmes de climatisation et les mesures de protection de notre réseau, de notre technologie et de nos bâtiments.	Répondre aux tendances à long terme grâce à ce qui suit : • Innovation continue en matière d'infrastructure et de technologie, notamment l'amélioration de l'efficacité énergétique des bâtiments, l'optimisation du réseau et des spécifications techniques afin de renforcer la résilience matérielle. • Passage à des carburants plus propres pour réduire les émissions opérationnelles. • Améliorations climatiques axées sur les fournisseurs. Pour en savoir plus sur certaines de ces initiatives, consultez les sections Efficacité énergétique et Engagement de la chaîne d'approvisionnement du présent rapport.

Risques de transition

Risque	Description	Initiatives de gestion des risques
Risques liés aux politiques, à la réglementation et au marché (court terme)	La nouvelle tarification du carbone, la nouvelle réglementation et les fluctuations de l'offre et de la demande énergétique pourraient faire augmenter nos coûts opérationnels, particulièrement en ce qui a trait au carburant et à l'électricité utilisés pour nos parcs de véhicules, nos bâtiments et l'exploitation du réseau. Ces changements peuvent également avoir une incidence sur les coûts associés à la réduction des émissions.	Améliorer l'efficacité énergétique et l'efficacité en matière de carbone grâce à ce qui suit : • Rénovations d'immeubles, dont la mise à niveau des systèmes de CVAC et d'éclairage, en plus de l'optimisation des contrôles des immeubles pour l'ensemble de notre portefeuille immobilier. • Passage à des véhicules et à des carburants à faibles émissions. • Surveillance des objectifs climatiques des fournisseurs et mobilisation de ces derniers dans le cadre de notre gouvernance de l'approvisionnement et au moyen de nos processus, systèmes et outils. Pour en savoir plus sur certaines de ces initiatives, consultez les sections Efficacité énergétique, Électrification des parcs de véhicules et Engagement de la chaîne d'approvisionnement du présent rapport.
Risques liés à la technologie (court terme)	L'augmentation des attentes du marché à l'égard des technologies à faibles émissions de carbone pourrait avoir une incidence sur la compétitivité et sur la demande pour nos produits et services, ce qui pourrait entraîner une baisse des revenus.	Élargir les produits et services à faibles émissions de carbone grâce à ce qui suit : • Mises à niveau du réseau 5G qui permettent des solutions de connectivité à faible émission de carbone. • Soutien à la décarbonation offert à la clientèle grâce aux bâtiments intelligents compatibles avec l'IdO, aux villes intelligentes et à la gestion des parcs de véhicules afin de réduire la consommation d'énergie et les émissions. • Partenariats d'innovation et de recherche axés sur l'intégration des énergies renouvelables et l'amélioration de l'efficacité du réseau. • Mise hors service d'équipement pour réduire la consommation d'énergie, réduire les émissions de GES et optimiser le rendement du réseau. Pour en savoir plus sur certaines de ces initiatives, consultez les sections Efficacité énergétique, Énergie renouvelable et Orienter notre clientèle vers un avenir à faibles émissions de carbone du présent rapport.
Risques réputationnels (court terme)	La sensibilisation toujours plus grande du public aux risques climatiques et les attentes envers les entreprises pour qu'elles prennent des mesures concrètes, notamment en offrant des produits et services à faible émission de carbone, pourraient avoir une incidence sur notre réputation auprès de nos parties prenantes et entraîner une baisse de revenus.	Améliorer la transparence climatique grâce à ce qui suit : • Rapports externes, notamment des soumissions du CDP et des divulgations annuelles sur le climat. • Engagement des investisseurs et des évaluateurs auprès de S&P, MSCI, ISS et Morningstar Sustainability. • Mobilisation des employés, notamment par des communications internes et des dîners-conférences. Pour en savoir plus sur certaines de ces initiatives, consultez les sections Collaboration au sein de l'industrie et rapports transparents sur le climat ainsi que Mobilisation des employés du présent rapport.

Occasion	Description	Initiatives visant à tirer profit des possibilités
Efficacité des ressources (court terme)	Mettre en œuvre des mesures d'efficacité énergétique permet de réduire les coûts opérationnels annuels liés à l'énergie, libérant ainsi des ressources pour investir dans la recherche et le développement de technologies novatrices à faibles émissions de carbone.	Investir dans les technologies écoénergétiques par les moyens suivants : • Décarbonation des parcs de véhicules et gestion de parcs de véhicules axée sur la télématique. • Amélioration de l'efficacité du réseau et des biens immobiliers dans l'ensemble de l'infrastructure afin de réduire la consommation d'énergie et d'améliorer le rendement. • Promotion des énergies renouvelables, augmentant la proportion d'électricité provenant de sources renouvelables. Pour en savoir plus sur certaines de ces initiatives, consultez les sections Efficacité énergétique et Énergie renouvelable du présent rapport.
Produits et services (court terme)	Les clients préfèrent de plus en plus des produits et services durables alors que l'économie se tourne vers des solutions à faible émission de carbone. Cette tendance crée des occasions d'accroître notre part de marché et nos revenus en offrant des solutions qui correspondent à ces préférences.	Soutenir la décarbonation des clients grâce à ce qui suit : • Services offerts tout au long du cycle de vie des produits, proposant un programme d'échange afin de réduire l'impact environnemental. • Suivi des véhicules afin d'optimiser la gestion des itinéraires, d'économiser du carburant et de réduire les émissions. • Systèmes de bâtiments intelligents dotés de contrôles IoT pour aider la clientèle à réduire sa consommation d'énergie. • <i>Voix Avantage de Rogers</i>, une solution de recharge plus écologique aux systèmes téléphoniques conventionnels. Pour en savoir plus sur certaines de ces initiatives, consultez la section Orienter notre clientèle vers un avenir à faibles émissions de carbone du présent rapport.
Marchés (moyen terme)	La collaboration avec les partenaires et la clientèle de l'industrie nous permet d'accéder à de nouveaux marchés et de diversifier nos offres de produits et services, ce qui renforce notre résilience face aux changements soudains de la demande et stimule la croissance des revenus.	Améliorer la portée et la fiabilité du réseau grâce à ce qui suit : • Expansion des infrastructures sans-fil et filaire afin de connecter de nouvelles communautés partout au Canada. • WiFi prêt pour les tempêtes Rogers Xfinity, qui passe automatiquement à une connexion secondaire cellulaire pendant les pannes afin d'assurer la continuité du service.

SECTEURS D'INTÉRÊT AXÉS SUR LA CARBONEUTRALITÉ

Nous avons mis en place quatre principaux secteurs d'intérêt axés sur la carboneutralité afin de faire progresser nos objectifs fondés sur des données scientifiques et de gérer les occasions et risques climatiques :



Pour appuyer ces priorités, nous faisons appel chaque année à des leaders d'entreprise avec l'aide d'un cabinet d'experts-conseils externe afin de modifier notre plan d'action pour y intégrer des plans d'immobilisations mis à jour et les initiatives prévues jusqu'en 2030. Dans le cadre de ce processus, nous avons cartographié les émissions de portée 1 et 2 actuelles et prévues afin d'élaborer notre plan d'action pour 2030, tout en tenant compte des principaux changements apportés à nos activités. Cette analyse nous permet de cerner et de classer par ordre de priorité les occasions de réduction ayant le plus grand impact potentiel, orientant la manière dont les initiatives opérationnelles et les investissements en capital sont organisés et déployés tout au long de l'année.

Nous avons travaillé en collaboration avec toutes les fonctions et avec notre Comité directeur en matière de changements climatiques afin de mettre à jour notre plan d'action, d'évaluer les projets actuels d'efficacité énergétique et de réduction des émissions ainsi que de tirer parti des dernières données pour peaufiner notre approche. Afin de réduire les émissions de portée 1 et 2 de nos activités internes, notre plan d'action vise à faire progresser trois principaux secteurs d'activité liés à la

décarbonation : l'efficacité énergétique, l'électrification des parcs de véhicules et l'énergie renouvelable. Cette stratégie sert de cadre général pour établir l'ordre de priorité des initiatives ayant le plus d'impact sur les unités fonctionnelles et est résumée ci-dessous. Mis à part nos activités, notre plan d'action met l'accent sur les émissions de portée 3 en s'appuyant sur nos efforts de mobilisation des fournisseurs visant à intégrer des considérations climatiques dans notre gouvernance de l'approvisionnement et nos décisions en matière d'achat (tel qu'il est décrit dans la section Engagement de la chaîne d'approvisionnement du présent rapport).

Efficacité énergétique

Compte tenu de notre important portefeuille immobilier et de notre réseau, de la hausse des coûts et des impacts des émissions de GES, la détermination de l'efficacité énergétique et la mise à profit de celle-ci constituent une priorité de notre stratégie. À ce titre, nous gérons notre consommation d'énergie en nous concentrant sur la conservation, en cherchant des occasions d'intégrer de nouvelles technologies et de nouveaux systèmes afin d'améliorer l'efficacité énergétique dans l'ensemble de notre entreprise et en mettant l'accent sur les activités et le réseau.

Électrification des parcs de véhicules

L'exploitation de notre parc de véhicules contribue de façon importante aux émissions de portée 1, soit 49 %. Nous réduisons l'empreinte carbone de nos déplacements en intégrant des véhicules électriques, des véhicules hybrides rechargeables et des véhicules hybrides lorsque cela est possible sur le plan opérationnel, tout en nous adaptant aux conditions du marché.

Pour nos véhicules à carburant, notre approche de gestion mise sur la télématique afin d'optimiser leur performance, d'améliorer leur efficacité et de retirer les modèles vieillissants ou moins performants au profit de solutions plus efficaces

Énergie renouvelable

Le passage à l'énergie renouvelable est un pilier fondamental de notre stratégie relative au climat et un catalyseur essentiel de notre objectif de carboneutralité. Bien que de nombreux réseaux électriques provinciaux deviennent plus propres alors que la production de combustibles fossiles est en voie d'être éliminée, nous ne comptons pas exclusivement sur la décarbonation du réseau pour nous permettre d'atteindre nos objectifs de réduction des GES. Nous cherchons plutôt des solutions d'énergie renouvelable sur place afin de réduire nos émissions, tout en tirant parti des avantages associés à la décarbonation des réseaux électriques provinciaux. Cette approche permet d'harmoniser notre stratégie avec les transitions énergétiques régionales et nous permet de déterminer dans quels secteurs les investissements dans l'efficacité énergétique peuvent avoir le plus grand impact sur la réduction des émissions de portée 2, reconnaissant que les transitions énergétiques régionales échappent au contrôle direct de Rogers.

Engagement de la chaîne d'approvisionnement

En 2025, l'équipe Service des achats et gestion de la chaîne d'approvisionnement a amélioré ses cadres d'approvisionnement et ainsi que sa surveillance des risques des tiers à l'appui de notre stratégie pluriannuelle visant à intégrer les principes de durabilité à l'approvisionnement, conformément à ses objectifs à court terme approuvés par la SBTi. Comme il est indiqué ci-dessus, nous ne pouvons pas contrôler les décisions ni les résultats des fournisseurs et il pourrait nous être impossible de changer de fournisseur dans certaines circonstances.

MOBILISATION DE L'ENTREPRISE, DE L'ÉQUIPE ET DE LA CLIENTÈLE

En plus de nos quatre priorités de carboneutralité, nous avons mis en place des initiatives axées sur les membres de l'équipe et les clients, conçues pour encourager la lutte contre les changements climatiques chez certaines de nos principales parties prenantes.

Mobilisation de l'entreprise et de l'équipe

En intégrant les considérations climatiques aux actions quotidiennes, les employés et employées contribuent à l'atteinte des objectifs de décarbonation et à l'excellence organisationnelle, aidant Rogers à promouvoir l'action climatique à tous les niveaux. Reconnue comme l'un des employeurs les plus écologiques du Canada en 2025, Rogers collabore avec ses employés par l'intermédiaire d'équipes vertes, d'activités bénévoles et d'initiatives axées sur le climat, qui intègrent la durabilité à notre culture et font la promotion de nos initiatives de décarbonation. Pour en savoir plus sur notre reconnaissance en tant qu'un des employeurs les plus écologiques au Canada en 2025, consultez reviews.canadastop100.com/top-employer-rogers-communications (en anglais seulement).



Nous mobilisons directement nos employés par une série d'événements qui soulignent les journées à thème environnemental reconnues, afin de les sensibiliser aux principaux enjeux de durabilité à l'échelle locale. Ces événements leur permettent d'interagir avec des fournisseurs de services qui appuient la cause, de se renseigner sur nos programmes de bénévolat environnemental et d'explorer des façons de contribuer positivement. Voici certains des efforts que nous avons déployés en 2025 pour les employés :

Programme de reconnaissance des années de service des employés de Rogers – Plantation d'arbres

Nous soulignons et récompensons les années de service de nos employés tout en redonnant à l'environnement. En partenariat avec Arbres Canada, nous continuons de planter un arbre au nom de nos employés une fois qu'ils ont franchi certains jalons d'ancienneté. Depuis 2021, environ 40 000 arbres (8 000 par année) ont été plantés, ce qui, au total, devrait permettre de séquestrer environ 7 200 tonnes² d'émissions de GES pendant leur durée de vie.

Restauration et conservation de la biodiversité

Nous soutenons la biodiversité et les écosystèmes naturels dans le cadre de nos efforts de sensibilisation aux enjeux des changements climatiques. Nous mettons en œuvre des solutions nature afin de restaurer les habitats et d'améliorer les écosystèmes urbains, contribuant ainsi à accroître la résilience face aux risques matériels climatiques. Nos programmes comprennent l'apiculture urbaine et des jardins pour pollinisateurs afin de promouvoir la santé des pollinisateurs et de renforcer les écosystèmes locaux. De plus, en partenariat avec Arbres Canada, nous avons planté 200 000 arbres (100 000 arbres chaque année) depuis 2024 dans des régions du Canada touchées par des feux de forêt. Cette initiative vise à régénérer les habitats naturels ainsi qu'à renforcer la résilience des écosystèmes, et pourrait permettre d'absorber 36 000 tonnes² d'émissions de GES pendant la durée de vie des arbres.

Mois du vélo

À l'appui de nos objectifs de réduction des émissions de portée 3, qui comprennent les émissions attribuables aux voyages et aux déplacements professionnels, nous incitons nos employés à utiliser des moyens de transport plus durables. Depuis 2024, chaque mois de juin, nous faisons la promotion d'un concours à l'occasion du mois du vélo auprès de nos employés partout au Canada. Les employés participants font le suivi de leurs distances à vélo et des prix leur sont décernés. En 2025, les employés de plus de sept provinces ont parcouru un total combiné de près de 12 500 kilomètres.

Accompagner notre clientèle vers un avenir à faibles émissions de carbone

Alors que les entreprises canadiennes adoptent de plus en plus de systèmes numériques et automatisés, nos réseaux facilitent le passage à des activités plus intelligentes et à faible émission de carbone dans l'ensemble de l'économie. En 2025, nous avons lancé le service *Connexion satellite de Rogers*, qui étend la connectivité aux régions éloignées grâce au satellite à mobile. Cette offre de service novatrice a le potentiel de permettre des pratiques plus durables dans ces régions. En 2025, Rogers a offert des solutions IdO par satellite pour des activités dans des secteurs clés, comme la surveillance de la santé des forêts et l'atténuation des risques de feux de forêt, l'optimisation en temps réel et l'entretien préventif dans les activités pétrolières et gazières ainsi que l'amélioration de l'agriculture de précision, notamment grâce à une meilleure gestion de l'eau, à une réduction de l'utilisation d'engrais et à une meilleure gestion des terres.

Nous continuons également de favoriser l'innovation axée sur le climat grâce à nos partenariats avec les laboratoires vivants 5G et les bancs d'essai universitaires, qui offrent des environnements réels pour la mise au point et la validation de technologies visant à réduire la consommation de carburant, à optimiser la consommation d'énergie et à renforcer la résilience climatique. Notre collaboration avec l'Université de la Colombie-Britannique nous a permis de créer le premier campus intelligent 5G en Amérique du Nord, appuyant la recherche sur la gestion intelligente de la circulation, l'efficacité des bâtiments, la surveillance de la qualité de l'air, les alertes sismiques précoces et la détection des feux de forêt. Chacun de ces domaines montre comment une connectivité évoluée peut permettre aux communautés d'être plus efficaces et résilientes. À l'Université de Waterloo, nos travaux sur l'électrification profonde et les ressources énergétiques distribuées nous aident à mettre au point des modèles numériques ayant le potentiel de soutenir un réseau électrique plus efficace et mieux adapté aux énergies renouvelables. Ensemble, ces initiatives traduisent les efforts de Rogers pour mettre en place des technologies qui réduisent les émissions, améliorent le rendement énergétique et appuient le passage du Canada à une économie plus durable et résiliente face aux changements climatiques.

PROCHAINES ÉTAPES

Nous continuerons de renforcer notre compréhension de l'incidence des enjeux des changements climatiques sur nos activités, notre stratégie d'entreprise et notre rendement financier afin de faire progresser nos objectifs approuvés par la SBTi à court et à long terme, en faisant ce qui suit :

- Collaborer au sein de l'entreprise afin d'orienter la planification des immobilisations pour les initiatives de décarbonation qui s'harmonisent avec notre stratégie et la gestion des risques climatiques.
- Poursuivre l'élaboration de notre approche de collaboration avec les fournisseurs, au moyen de processus de gouvernance et d'outils systémiques, afin d'appuyer l'adoption d'objectifs de réduction des émissions de GES fondés sur des données scientifiques, dans la mesure du possible.
- Déployer notre sondage amélioré sur les pratiques d'approvisionnement éthique en 2026 et en utilisant les résultats pour peaufiner les stratégies des catégories, mettre à jour les cartes de pointage et éclairer les mesures de suivi au moyen des processus de gouvernance de l'approvisionnement actuels.
- Continuer de collaborer avec des groupes de l'industrie et des forums d'affaires canadiens, notamment le Groupe de travail sur l'action climatique de la GSMA et les groupes de travail sur la circularité et la biodiversité, ainsi qu'avec la CBSR, afin d'élargir notre compréhension des meilleures pratiques en matière de climat et s'entendre sur celles-ci.

² Selon le Programme national de verdissement d'Arbres Canada, en appliquant un facteur d'émission de GES de 0,18 tonne pendant la durée de vie de chaque arbre.

GESTION DES RISQUES

INTÉGRATION DES RISQUES CLIMATIQUES

Les changements climatiques demeurent un risque connu pour les entreprises, compte tenu des effets possibles des phénomènes météorologiques extrêmes et des perturbations environnementales sur nos réseaux et nos installations. Nous continuons de donner la priorité aux stratégies de protection du service à la clientèle et du rendement financier face à ces enjeux.

Chaque année, nous examinons et surveillons les principaux risques liés à la durabilité et à l'impact social. Compte tenu des récents phénomènes climatiques, nous avons mis à jour notre profil de risque. Les principaux risques sont les suivants :

- Transition – politique et juridique, notamment la hausse des prix du carbone et d'autres coûts liés aux GES
- Risques matériels immédiats découlant de phénomènes météorologiques extrêmes plus fréquents et plus graves
- Risques matériels indirects issus des vulnérabilités de la chaîne d'approvisionnement
- Risques technologiques associés aux mises à niveau de réduction des émissions qui mobilise beaucoup de capitaux
- Risques de marché associés à l'évolution du comportement et de la demande de la clientèle

Ces mises à jour permettent d'harmoniser notre registre des risques avec les facteurs actuels qui influent sur le marché et le cadre réglementaire, les tendances de l'industrie et les nouveaux règlements, notamment les analyses du Global Risks Report du Forum économique mondial.

L'une des principales fonctions de notre équipe Continuité des activités est d'assurer la résilience opérationnelle en maintenant et en mettant à jour les plans de continuité pour les fonctions essentielles. En cas d'incident, qu'il soit d'origine environnementale, opérationnelle ou humaine, notre structure de gestion des incidents permet des interventions rapides pour protéger l'exploitation du réseau et l'expérience client. En 2025, nous avons continué de gérer notre outil de registre des risques d'entreprise afin de permettre à tous les employés de Rogers de reconnaître les risques (dont les risques climatiques) et de les inscrire dans un registre centralisé. Ces risques sont ensuite portés à l'attention de la haute direction, qui doit soit intervenir, soit les accepter dans nos catégories de risques organisationnels. Nous avons offert à l'ensemble des membres de l'équipe une formation sur notre processus de gestion des risques, notamment sur la façon dont les risques sont évalués et cotés, et sur la façon d'utiliser la plus récente version du registre des risques.

En 2025, nous avons fait appel à RSM pour nous aider à quantifier les risques climatiques grâce à son expertise en analyse avancée. Nous avons utilisé le modèle actuariel d'évaluation des risques de RSM pour commencer à quantifier les impacts financiers potentiels des risques climatiques propres à nos activités. Cette approche nous a permis d'aller au-delà des évaluations qualitatives traditionnelles et de fournir des renseignements fondés sur des données qui éclairent la façon dont nous évaluons et planifions les perturbations potentielles engendrées par le climat et les coûts connexes. En intégrant les données sur les risques d'entreprise à la modélisation de scénarios, nous avons traduit ces risques en fourchettes de coûts estimés afin de faciliter la planification stratégique et la gestion des risques financiers. Bien que cette analyse de scénarios constitue un point de départ important, nous continuerons de peaufiner nos données et d'améliorer la précision de nos analyses au fil du temps afin de mieux comprendre les risques financiers qu'entraînent les changements climatiques.

PROCESSUS POUR IDENTIFIER ET GÉRER LES RISQUES CLIMATIQUES

Afin d'identifier et de gérer efficacement les risques climatiques, nous appliquons le modèle des trois lignes de défense, qui définit les rôles et les responsabilités au sein de l'entreprise.

Première ligne de défense

Unités fonctionnelles et services

Les unités fonctionnelles et les services sont responsables d'identifier et d'évaluer les principaux risques climatiques dans le cadre de leurs activités. Elles définissent les contrôles et mettent en œuvre des plans d'action pour gérer et réduire ces risques, renforçant ainsi notre capacité à atteindre nos objectifs d'entreprise. Cette approche proactive assure l'intégration de la gestion des risques climatiques aux activités quotidiennes.

Deuxième ligne de défense

Gestion des risques d'entreprise

L'équipe GRE soutient la direction en contribuant à identifier les principaux risques climatiques et les contrôles connexes qui cadrent avec les objectifs d'entreprise et des unités fonctionnelles. Elle contribue à l'application de la tolérance au risque de l'entreprise, surveille les risques émergents et assure la coordination avec l'équipe Audit interne afin d'évaluer si les contrôles sont adéquats et efficaces. Cette surveillance permet de gérer les risques des niveaux acceptables et de veiller à ce que les stratégies d'atténuation demeurent robustes.

Troisième ligne de défense

Service d'audit interne

Le service Audit interne fournit une assurance indépendante en évaluant la conception et l'efficacité opérationnelle du programme de GRE, des contrôles internes et des processus de gestion des risques climatiques. Les examens du service Audit interne permettent de confirmer que les structures de gouvernance et les stratégies d'atténuation des risques fonctionnent comme prévu et favorisent l'amélioration continue.

PRIORITÉ ACCORDÉE AUX IMPACTS DES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Après avoir mené à bien notre analyse des scénarios de risques climatiques, nous avons évalué les risques en fonction de leur probabilité et de leurs répercussions afin de juger de leur gravité et de leur importance. L'évaluation de la probabilité tient compte de la probabilité que le risque se concrétise, et l'évaluation des impacts tient compte des possibles conséquences du risque s'il se concrétise, comme l'entendent les experts techniques à l'interne.

L'importance est évaluée selon quatre critères :

- **le risque financier** tient compte de l'impact potentiel sur les bénéfices de l'entreprise;
- **le risque stratégique** tient compte de l'impact potentiel sur la réputation, l'atteinte des objectifs d'affaires et la part de marché;
- **le risque opérationnel** tient compte de l'impact potentiel sur l'expérience client;
- **le risque de conformité** tient compte de l'impact potentiel sur la responsabilité ou le respect des exigences réglementaires.

Nous considérons que les risques ont un impact financier ou stratégique important lorsque la connectivité du réseau est compromise ou perturbée d'une manière qui empêche la clientèle d'accéder aux services, ce qui pourrait entraîner des répercussions sur la réputation, les coûts ou les revenus. Pour cette raison, la résilience de notre infrastructure de réseau est un facteur clé dans l'évaluation de l'impact potentiel.

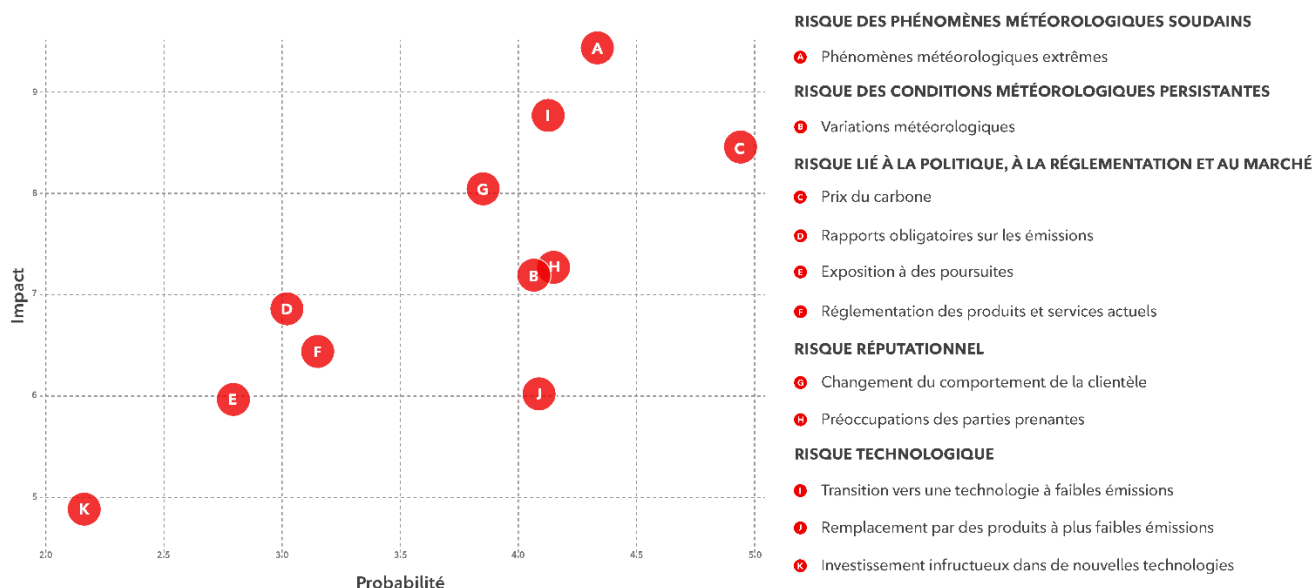
En nous appuyant sur l'ancienne taxonomie des risques climatiques du GIFCC, nous avons évalué l'importance relative au moyen d'une série d'ateliers avec les principales parties prenantes de l'entreprise. L'un des objectifs importants de cette analyse était d'identifier les risques climatiques qui nécessitent une analyse plus approfondie afin de mieux comprendre leur impact financier potentiel sur nos activités au fil du temps.

Une fois l'évaluation effectuée, un tableau des risques (illustré ci-dessous) a été élaboré afin d'illustrer les risques prioritaires en fonction de la probabilité et de l'impact. Les risques climatiques font partie intégrante de notre univers de risque d'entreprise et tiennent compte des facteurs réglementaires, technologiques, commerciaux et réputationnels, ainsi que des risques matériels immédiats et chroniques actuels et émergents.

MATRICE DES RISQUES CLIMATIQUES

La matrice des risques est une évaluation qualitative des principaux risques climatiques, réglementaires et transitionnels en fonction de la probabilité relative et de l'impact potentiel.

Probabilité relative et impact des risques climatiques



RISQUES DES CONDITIONS MÉTÉOROLOGIQUES SELON LA RÉGION

Un autre résultat important de notre analyse des scénarios de risques climatiques a été de déterminer les régions les plus susceptibles de connaître des types précis de phénomènes météorologiques. Ces renseignements nous permettent d'évaluer et de concevoir des stratégies régionales ciblées pour atténuer les risques associés aux conditions météorologiques.

SUIVI ET GESTION DES RISQUES CLIMATIQUES

L'un des éléments clés de notre évaluation annuelle des risques stratégiques est un tableau de bord qui regroupe nos principaux risques à l'échelle de l'entreprise, montre les responsables de la gestion des risques, résume les mesures de gestion des risques et comprend les indicateurs clés de performance connexes pour favoriser la surveillance continue. Le tableau de bord est examiné et actualisé par les responsables des risques, puis présenté au Comité d'audit et de risque tous les trimestres. Dans le cadre de ce processus, nous surveillons les indicateurs de risques climatiques, qui peuvent comprendre des paramètres opérationnels, comme la disponibilité du réseau, la fréquence et la durée des pannes de service ainsi que d'autres indicateurs pertinents à la résilience du réseau.



Nous appliquons la norme de GRE du Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission (COSO) dans notre cadre de gestion des risques d'entreprise pour gérer les risques à l'échelle de l'entreprise, notamment les risques climatiques. Nous tirons également parti des directives provenant du COSO-WBCSD (World Business Council for Sustainable Development) pour favoriser l'intégration des risques liés à la durabilité dans nos processus de gestion des risques.

PROCHAINES ÉTAPES

Nous visons à gérer les risques climatiques et à améliorer la résilience au moyen d'un éventail de mesures, notamment la mise en œuvre de mesures sur place pour renforcer la résilience opérationnelle, ainsi que l'évaluation de notre chaîne d'approvisionnement afin de cerner et de traiter les vulnérabilités potentielles. En nous fondant sur les résultats de notre processus d'analyse des scénarios de risques climatiques, notre objectif est d'améliorer notre stratégie de résilience opérationnelle et financière de gestion des risques climatiques en 2026 grâce aux initiatives suivantes :

- Prendre en compte tous les impacts financiers et opérationnels des phénomènes météorologiques au-delà de la réponse immédiate à la crise afin de favoriser une gestion des risques plus efficace, la stabilité des coûts à long terme et la résilience du réseau.
- Veiller à ce que la budgétisation des risques climatiques sur le plan transitionnel continue d'être une priorité afin de favoriser l'évolution de la réglementation et des conditions du marché.
- Examiner les normes relatives au réseau en ce qui a trait à la redondance et à l'alimentation de secours à la lumière des augmentations prévues des risques attribuables aux conditions météorologiques, afin de réduire la probabilité et la gravité des interruptions de service.
- Peaufiner notre modélisation de l'analyse des scénarios de risques climatiques en surveillant les divulgations sur les changements climatiques et les indicateurs de risques des fournisseurs, en intégrant l'évolution des politiques dans les évaluations des risques et en tirant parti des nouvelles données et technologies.

PARAMÈTRES ET OBJECTIFS

MESURE DE NOTRE PERFORMANCE

Chez Rogers, nous intégrons des paramètres et des objectifs qui tiennent compte des changements climatiques dans nos cadres financiers et opérationnels afin de faciliter la prise de décisions. Ces paramètres sont examinés par la direction et la haute direction, ce qui facilite la surveillance de nos progrès vers l'atteinte de nos objectifs de décarbonation et la réalisation des priorités stratégiques connexes, comme les audits relatifs à l'énergie et à la décarbonation, les études rétrospectives et la planification des dépenses d'investissement. Cette approche appuie une gouvernance disciplinée tout en s'attaquant aux occasions et risques climatiques qui touchent nos activités.

ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE

En 2024, nous avons reçu l'approbation de la SBTi pour nos objectifs de carboneutralité et à court terme fondés sur des données scientifiques. Ces objectifs, selon l'année de référence 2019, sont les suivants :

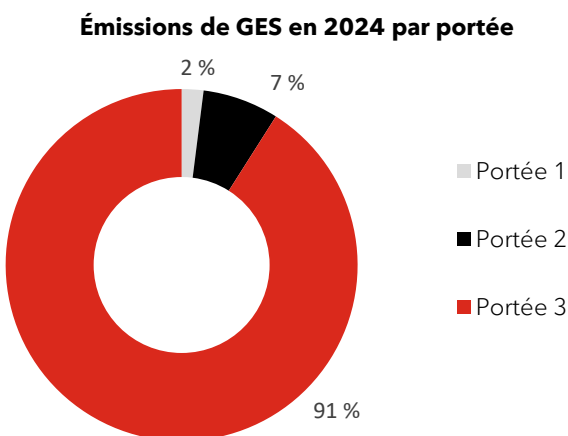
- réduire nos émissions absolues de GES de portées 1 et 2 de 50,2 % d'ici 2030;
- veiller à ce que 80 % de nos dépenses en biens et services achetés, notamment en immobilisations, aient des objectifs fondés sur des données scientifiques d'ici 2029;
- réduire de 90 % nos émissions absolues de GES de portées 1 et 2 d'ici 2050³;
- réduire de 90 % nos émissions absolues de GES de portée 3 d'ici 2050.



Afin d'appuyer nos objectifs fondés sur des données scientifiques, nous continuons de peaufiner la divulgation de nos émissions de portée 3. En 2025, nos émissions de portée 3 ont représenté 91 % du total de nos émissions mesurées selon la méthode fondée sur le marché, les catégories les plus importantes étant la catégorie 1 (produits et services achetés) et la catégorie 2 (biens d'équipement).

Nos calculs des émissions sont fondés sur les facteurs d'émission les plus récents publiés dans le Rapport d'inventaire national, le Protocole des GES : *Une norme de comptabilisation et de déclaration destinée à l'entreprise (version révisée)* et les méthodes de calcul acceptées par la SBTi, qui appuient l'exactitude et l'harmonisation avec les normes de l'industrie. Pour en savoir plus, reportez-vous à nos [Données supplémentaires 2025](#).

Sous l'effet d'une réduction de la consommation d'électricité et de changements favorables aux facteurs d'émission provinciaux, nos émissions de portées 1 et 2 mesurées selon la méthode fondée sur le marché ont diminué de 2 % par rapport à l'an dernier. L'intensité de nos émissions de portée 1 et 2 (selon la méthode fondée sur le marché), mesurée en tonnes d'équivalent dioxyde de carbone (t éq. CO₂) émises par pétaoctet de trafic réseau (t éq. CO₂ par pétaoctet), a diminué de 12 % par rapport à l'année précédente.



Par rapport à notre année de référence 2019, nous avons réduit de 21 % nos émissions de portée 1 et 2 mesurées selon la méthode fondée sur le marché, et de 71 % l'intensité de nos émissions de portée 1 et 2, mesurée en t éq. CO₂ par pétaoctet. Ces réductions témoignent des gains d'efficacité que nous avons réalisés grâce à l'optimisation des bâtiments et des réseaux, à la consolidation de biens immobiliers, à la gestion de parcs de véhicules, à l'expansion des sources d'énergie renouvelable et à la décarbonation des réseaux publics. En 2025, nos émissions déclarées de portée 3 ont diminué de 30 % par rapport à 2019 et de 9 % par rapport à 2024.

Chaque année, nous faisons appel à un consultant tiers pour mesurer nos émissions de GES de portées 1, 2 et 3 afin d'évaluer la performance par rapport aux objectifs établis. Le tableau qui suit présente un aperçu de notre rendement en matière de réduction des émissions de GES.

³ Selon les normes de la SBTi, la carboneutralité est atteinte lorsqu'une entreprise a réduit ses émissions d'au moins 90 % et que seules les émissions résiduelles dans l'année cible sont neutralisées au moyen de l'élimination permanente du carbone.

Émissions de GES ⁴	Unités	2025	2024	2019	Variation en % par rapport au niveau de référence de 2019
Total des émissions de GES (portées 1, 2 et 3 – méthode fondée sur le marché) ^{5,6}	t éq. CO2	1 905 377	2 089 376	2 690 148	(29) %
Total des émissions de GES (portées 1, 2 et 3) – méthode fondée sur l'emplacement ⁵	t éq. CO2	1 929 628	2 116 477	2 690 148	(28) %
Total des émissions de GES (portées 1 et 2 – méthode fondée sur le marché) ^{6, 7,8}	t éq. CO2	181 046	184 398	228 086	(21) %
Total des émissions de GES (portées 1 et 2) – méthode fondée sur l'emplacement ^{5, 7,8}	t éq. CO2	205 298	211 498	228 086	(10) %
Intensité des émissions de GES (portées 1 et 2) selon le trafic réseau – méthode fondée sur l'emplacement	t éq. CO2/ Po	3,83	4,41	11,55	(67) %
Intensité des émissions de GES (portées 1 et 2) selon le trafic réseau (méthode fondée sur le marché)	t éq. CO2/ Po	3,38	3,84	11,55	(71) %
Autres émissions indirectes de GES (portée 3)	t éq. CO2	1 724 331	1 904 978	2 462 062	(30) %
Catégorie 1 : Produits et services achetés ⁹	t éq. CO2	930 647	1 085 274	1 331 622	(30) %
Catégorie 2 : Biens d'équipement	t éq. CO2	527 990	581 665	731 627	(28) %
Catégorie 3 : Activités liées au carburant et à l'énergie ¹⁰	t éq. CO2	54 363	56 365	59 597	(9) %
Catégorie 4 : Transport et distribution en amont	t éq. CO2	24 999	32 690	80 739	(69) %
Catégorie 5 : Déchets ¹¹	t éq. CO2	15 339	9 599	8 934	72 %
Catégorie 6 : Voyages d'affaires	t éq. CO2	5 963	4 759	7 708	(23) %
Catégorie 7 : Déplacements quotidiens des membres du personnel	t éq. CO2	7 766	8 795	62 165	(88) %
Catégorie 11 : Utilisation des produits vendus	t éq. CO2	63 283	55 124	43 421	46 %
Catégorie 12 : Traitement en fin de vie des produits vendus	t éq. CO2	348	349	534	(35) %
Catégorie 13 : Actifs loués en aval	t éq. CO2	23 275	31 707	22 646	3 %
Catégorie 14 : Franchises	t éq. CO2	39 573	4 515	3 934	906 %
Catégorie 15 : Placements	t éq. CO2	30 784	34 137	109 137	(72) %

⁴ Nos efforts continus visant à améliorer la qualité des données nous ont permis de cerner des sources d'émissions supplémentaires liées aux données sur les véhicules et à l'acquisition des activités de Seaside Cable. Il a donc fallu recalculer les émissions de GES de l'année précédente, et ces sources ont été prises en compte dans l'inventaire de l'année en cours et de l'année précédente.

⁵ Les coefficients d'émissions sont fondés sur le Rapport d'inventaire national 2025. Par souci de cohérence par rapport à l'inventaire de l'année de référence, les valeurs de réchauffement planétaire tirées du quatrième rapport d'évaluation du GIEC ont été utilisées, le cas échéant. Lorsque la consommation énergétique réelle n'est pas disponible, nous l'estimons en calculant une intensité moyenne par pied carré (pour chaque type de propriété) ou par unité fonctionnelle (pour les tours de transmission).

⁶ Les émissions fondées sur l'emplacement ont été utilisées comme variable de substitution pour les émissions fondées sur le marché de 2019. Les émissions fondées sur le marché ne s'appliquent qu'aux émissions de portée 2.

⁷ Pour respecter l'échéancier de présentation de nos états financiers, nous avons recueilli les données liées et non liées à l'énergie (comme les déchets et les voyages professionnels) du 1^{er} janvier au 31 août 2025. Pour les quatre autres mois de l'année, une estimation des données a été réalisée en se basant soit (i) sur les données de l'année dernière comme approximation pour les données sur l'énergie, soit (ii) sur un calcul au prorata des valeurs cumulées depuis le début de l'année pour les données non liées à l'énergie.

⁸ En 2023, nous avons commencé à déclarer nos émissions de GES de portée 2 mesurées selon la méthode fondée sur le marché (conformément aux lignes directrices du Protocole des GES) pour prendre en compte la production d'énergie renouvelable dans notre portefeuille. Nous obtenons des certificats d'énergie renouvelable (CER) qui répondent aux critères de qualité de la portée 2 du Protocole des GES au moyen de notre accord d'achat d'énergie virtuel (AAEV).

⁹ Comprend les émissions générées par l'extraction, la production et le transport de produits et services que nous avons achetés au cours de l'année.

¹⁰ Comprend les émissions provenant de la clientèle des centres de données de Rogers Affaires et les émissions en amont associées au carburant et à l'énergie que nous avons consommés au cours de l'année.

¹¹ Ne comprend que les émissions provenant des déchets des immeubles.

PROGRÈS DANS NOS SECTEURS D'INTÉRÊT AXÉS SUR LA CARBONEUTRALITÉ

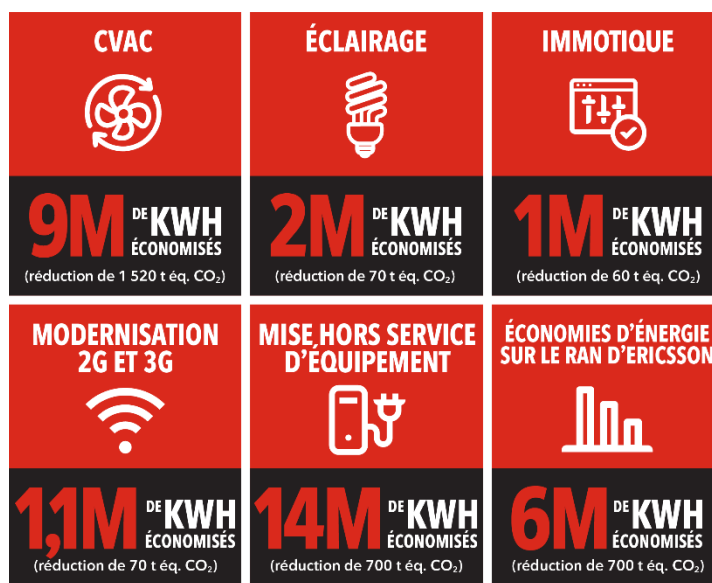
Efficacité énergétique

Notre consommation d'énergie dépend considérablement de la croissance et des activités de notre réseau. Environ 90 % de l'énergie que nous avons consommée en 2025 provient d'achats d'électricité (de différents réseaux provinciaux et de notre AAEV renouvelable), le gaz naturel et les autres combustibles représentent 5 % de cette consommation et le reste provient d'autres sources d'énergie.

En 2025, nous avons consommé 5,9 millions de gigajoules d'énergie, une baisse de 3 % par rapport à l'an dernier. L'intensité de notre consommation d'énergie (mesurée en gigajoules par pétaoctet de trafic réseau [GJ/Po]) a diminué de 13 % sur 12 mois. Comparativement à notre année de référence 2019, notre consommation d'énergie a augmenté de 7 %. Toutefois, la consommation d'énergie par unité de trafic réseau a diminué de 60 % au cours de la même période. Vous trouverez plus d'information sur notre rendement en matière de consommation d'énergie dans notre document [Données supplémentaires 2025](#).

Énergie ⁴	Unités	2025	2024	2019	Variation en % par rapport au niveau de référence de 2019
Consommation d'énergie (directe et indirecte)	GJ	5 938 434	6 100 897	5 540 151	7 %
Consommation d'énergie totale par trafic réseau	GJ/Po	110,9	127,0	280,0	(60) %
Consommation d'énergie renouvelable indirecte	MWh	806 835	793 389	481 841	67 %
Part de l'énergie renouvelable dans la consommation totale d'énergie	Pourcentage	52,9	52,6	45,0	18 %

Pour répondre à la croissance de l'entreprise, nous visons à réaliser des gains d'efficacité énergétique grâce à une série d'initiatives de décarbonation. Dans l'ensemble de nos biens immobiliers, nous avons mis en œuvre plusieurs initiatives qui ont produit des résultats mesurables. Ces améliorations comprennent des mises à niveau de l'éclairage DEL, des améliorations des systèmes de CVAC (comme le remplacement des appareils sur les toits, l'amélioration des centrales à vapeur et l'installation de variateurs de fréquence) et des systèmes d'automatisation des bâtiments qui optimisent la consommation d'énergie en temps réel. Dans l'ensemble de nos biens immobiliers, nous estimons que ces efforts ont permis d'économiser environ 12,0 millions de kWh d'électricité et de réduire les émissions d'environ 1 650 tonnes de GES en 2025. Ces initiatives améliorent également le confort des occupants et prolongent la durée de vie de l'équipement.



Dans l'ensemble de notre réseau, la modernisation grâce à des investissements opérationnels et en capital demeure essentielle pour améliorer l'efficacité énergétique et renforcer la résilience opérationnelle.

En 2025, dans l'ensemble des activités du secteur Sans-fil, nous avons effectué des mises hors service d'équipement qui ont permis de réduire la consommation d'électricité d'environ 1,1 million de kWh et les émissions de GES d'environ 70 tonnes. En même temps, grâce à notre partenariat avec Ericsson, nous avons déployé de l'équipement radio écoénergétique et activé des fonctions d'économie d'énergie sur notre réseau 5G. Ces efforts ont permis de réduire d'environ 6 millions de kWh notre consommation annuelle d'énergie et d'éviter l'émission de 700 tonnes de GES en 2025.

Dans la continuité de ces efforts, la mise hors service d'équipement réseau d'ancienne génération est aussi demeurée un élément clé dans le cadre des activités de notre secteur Câble. En 2025, ces activités ont permis de réduire notre consommation d'électricité d'environ 14 millions de kWh et d'éviter l'émission de 700 tonnes de GES. En complément de

ces travaux, les activités de notre secteur Câble permettent de mettre en œuvre plus de 100 projets d'optimisation de la climatisation dans nos installations, qui devraient nous permettre d'économiser 0,5 million de kWh de plus en 2026.

Principaux projets en 2025 :

Électrification du parc de véhicules

En 2025, nous avons déployé 89 nouveaux véhicules plus évolués (32 hybrides, 37 hybrides rechargeables et 20 électriques), ce qui a entraîné des économies de carburant annuelles de 89 975 litres et une réduction des émissions correspondante de 209 tonnes par rapport à 2024. Aujourd'hui, notre parc comprend 287 véhicules hybrides, hybrides rechargeables et électriques.

En 2025, pour nos véhicules à carburant, nous avons réduit la consommation de carburant de nos parcs de véhicules de 362 499 litres, ce qui a entraîné une réduction des émissions de 1 084 tonnes par rapport à 2024. Une partie de ces réductions de carburant s'explique par la sous-traitance à des tiers de certaines de nos activités d'exploitation et d'entretien du réseau, un aspect qui se traduit dans nos émissions de portée 3.

Énergie renouvelable

En 2025, 53 % de l'électricité que nous avons consommée provenait de sources renouvelables, et cela grâce à une combinaison de la décarbonation du réseau provincial, de notre AAEV et de projets d'énergie renouvelable sur place. Notre consommation d'électricité provenant de sources renouvelables est demeurée relativement stable (en hausse de 0,6 %) par rapport à l'an dernier, soutenue par la décarbonation continue du réseau électrique en Alberta, au Nouveau-Brunswick et en Nouvelle-Écosse, ainsi que par une contribution d'environ 0,1 % de l'AAEV en 2025.

Grâce à notre AAEV, nous obtenons environ 58 000 MWh chaque année de l'installation Clydesdale Solar en Alberta, ce qui correspond à environ 29 000 tonnes d'émissions évitées. L'AAEV nous a permis de profiter de la production d'énergie solaire renouvelable, obtenant des crédits d'énergie renouvelable équivalant à 38 % de la production annuelle de l'installation. En 2025 seulement, cela représentait 57 082 MWh de production et 24 251 tonnes d'émissions de GES en crédits d'énergie renouvelable.

La conjoncture du marché des énergies renouvelables complique l'expansion de notre portefeuille d'AAEV.

Notre capacité de production d'énergie renouvelable sur place s'est établie à 267 MWh sur de nombreux emplacements actuels de nos réseaux sans-fil et du câble, dont 225 MWh environ provenant des systèmes solaires et éoliens de nos tours de transmission dans le Nord de l'Ontario, ainsi que 42 MWh provenant des panneaux solaires de nos stations de transmission sans fil en Alberta.

En 2025, nous avons lancé un projet pilote d'énergie solaire pour générer de l'électricité à partir du toit des arrêts de neige sur les stations de transmission afin de compenser la consommation d'énergie provenant des services publics par une production sur place. Grâce à la surveillance en temps réel, nous ferons le suivi de la production d'énergie pour évaluer le rendement, déterminer les gains d'efficacité opérationnelle et évaluer les occasions d'étendre la solution à d'autres emplacements, en particulier dans les provinces où les facteurs d'émission du réseau sont plus élevés et où le potentiel d'émissions évitées est donc plus important.

Engagement de la chaîne d'approvisionnement

En 2025, nous avons mené à bien plusieurs réalisations marquantes appuyant notre stratégie de lutte contre les changements climatiques, notamment :

- Nous avons renforcé la rigueur des exigences en matière de durabilité et d'impact social dans le cadre de l'approvisionnement auprès des fournisseurs et la gouvernance des contrats en mettant en place une politique d'achat durable appuyée par une formation ciblée sur l'approvisionnement. Nos modèles d'approvisionnement, au moyen d'une pondération accrue et d'une cote préférentielle, permettent maintenant d'accorder la priorité aux fournisseurs qui ont pris des engagements publics de réduction des émissions et qui disposent de chaînes d'approvisionnement diversifiées; cet aspect peut être pris en compte dans les décisions d'approvisionnement selon le contexte d'approvisionnement.
- Nous avons élargi la surveillance des risques de tierces parties pour y intégrer une analyse continue des sources de données publiques afin de cerner les risques émergents chez nos principaux fournisseurs, avec des alertes classées par type et gravité qui nous permettent d'orienter des interventions structurées à l'aide de notre guide des risques liés aux fournisseurs. De plus, nous avons amélioré les tableaux de bord afin de donner un aperçu clair du rendement, des écarts et des tendances en matière de durabilité et d'impact social chez nos fournisseurs, ce qui a permis d'améliorer la surveillance et de prendre des mesures de suivi rapidement grâce à des processus de gouvernance actuels.
- Nous avons amélioré notre sondage sur les pratiques d'approvisionnement éthiques (qui sera lancé en 2026) afin d'y intégrer une plus grande rigueur et une meilleure harmonisation avec la réglementation canadienne et les attentes de l'industrie. Notre sondage sur les pratiques d'approvisionnement éthiques permettra également d'améliorer notre suivi afin d'évaluer la capacité des fournisseurs à respecter les engagements en matière de durabilité et d'impact social (notamment les objectifs de réduction des émissions fondés sur des données scientifiques ainsi que la

protection et la régénération de la biodiversité) et d'appuyer la prise de mesures correctives, dans la mesure du possible.

Ces mesures intègrent des considérations climatiques à la gouvernance de l'approvisionnement, renforcent la gestion des risques et améliorent l'intégrité des données des fournisseurs quant à la durabilité et à l'impact social afin de produire des rapports transparents et vérifiables. Cette approche intégrée appuie nos efforts visant à harmoniser les pratiques d'approvisionnement avec nos objectifs approuvés par la SBTi et à favoriser les progrès quant à nos émissions de portée 3 grâce à la gouvernance, à la surveillance et à la prise de décisions fondées sur des données dans l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement.

CIRCULARITÉ ET RÉACHEMINEMENT DES DÉCHETS

En plus de nos secteurs d'intérêt axés sur la carboneutralité, notre stratégie de durabilité plus vaste est axée sur la circularité et le réacheminement des déchets, qui influencent certaines catégories d'émissions de portée 3.

Les déchets acheminés vers un site d'enfouissement contribuent aux émissions de GES de portée 3 de la catégorie 5. Nous nous sommes fixé comme objectif de détourner des sites d'enfouissement 70 % des déchets de nos immeubles de bureaux où des programmes de collecte et de mobilisation centralisée ont été mis en œuvre. Nous mesurons le volume de déchets produits et détournés des sites d'enfouissement, y compris les déchets de construction, les déchets électroniques, les déchets du parc de véhicules et les déchets dangereux. En 2025, environ 10 604 tonnes de déchets ont été réacheminées hors des sites d'enfouissement, ce qui représente un taux de réacheminement global de 67 %.

Les volumes de déchets électroniques contribuent à nos émissions de portée 3 de la catégorie 12, et nous continuons d'avoir pour objectif de détourner des sites d'enfouissement la totalité des déchets électroniques recueillis par nos programmes de retour. En 2025, nous avons atteint cet objectif en recueillant et en réacheminant 4,65 millions d'appareils électroniques, dont 1,44 million ont été recyclés et 3,21 millions, revendus. Lorsque nous pouvons le faire, nous accordons la priorité à la remise à neuf et à la revente plutôt qu'au recyclage, car elles permettent de prolonger la durée de vie des produits et de réduire la production de nouveaux appareils.

PROCHAINES ÉTAPES

Nous continuerons d'améliorer notre façon d'évaluer et de gérer les possibilités et les risques climatiques, ainsi que notre manière d'effectuer le suivi du rendement par rapport à nos objectifs. Voici comment nous procéderons :

- Nous continuerons de chercher des occasions d'améliorer l'efficacité énergétique et de réduire les émissions de GES en collaborant avec les membres de l'équipe de la haute direction et du Comité directeur en matière de changements climatiques.
- Nous travaillerons à l'amélioration de nos paramètres visant à mesurer nos efforts devant les changements climatiques, ce qui comprend la divulgation de nos progrès par rapport à nos objectifs de réduction des émissions de GES approuvés par la SBTi et l'évaluation de paramètres intersectoriels pertinents définis dans la norme IFRS S2.
- Nous examinerons l'intégration d'objectifs ainsi que l'évaluation des risques et des occasions liés à la nature conformément aux directives du Groupe de travail sur l'information financière relative à la nature (GIFN), qui reposent sur l'ancienne structure du GIFN pour tenir compte de la biodiversité, des dépendances des écosystèmes et des risques écologiques.

